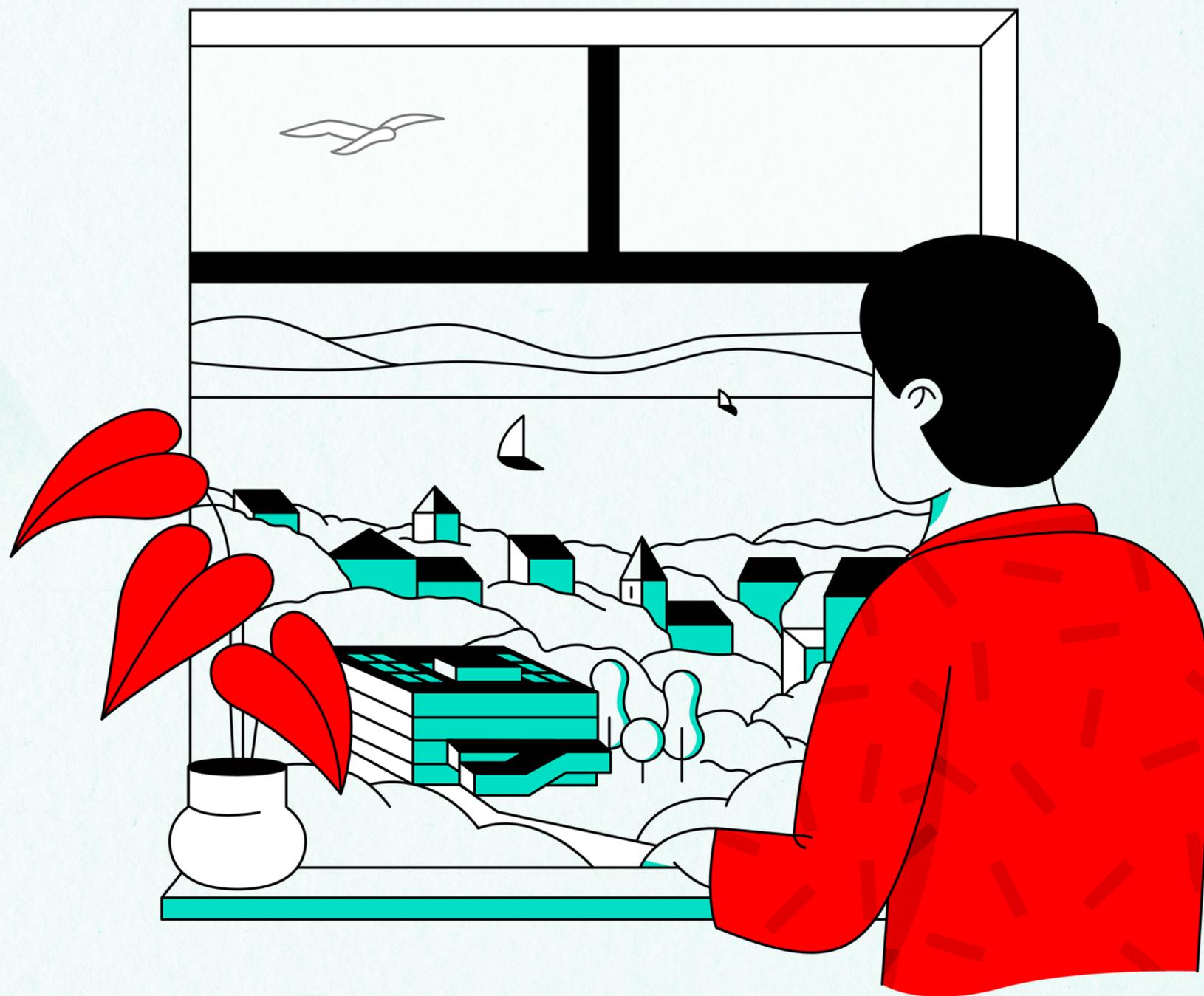
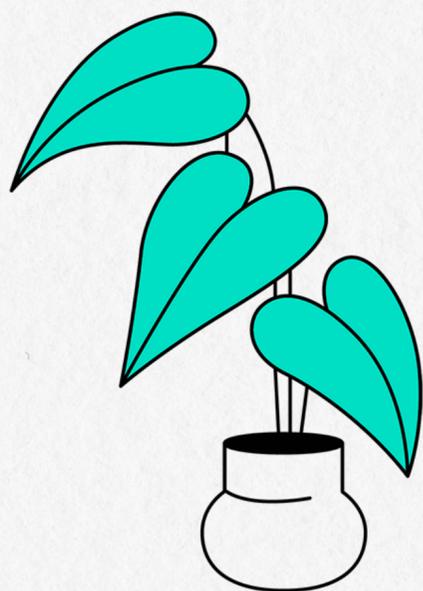


# Rapport durabilité



Solidaires, par nature.

# Sommaire



<b>Mot de la direction</b>	<b>3</b>	<b>Un engagement ancré</b>	<b>22</b>
<b>Résumé du rapport</b>	<b>4</b>	<b>Perspectives 2025-2026</b>	<b>32</b>
<b>Objectif et contenu du rapport</b>	<b>6</b>	<b>À propos du rapport</b>	<b>34</b>
<b>Temps forts 2024</b>	<b>7</b>		
<b>La durabilité à l'ECA</b>	<b>9</b>		
Valeurs et stratégie d'entreprise	10		
Programme durabilité	11		
Historique	11		
Structure et gouvernance du programme	11		
<b>Les réalisations</b>	<b>13</b>		
Politique de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)	14		
Climat et environnement	17		
Bilan de gaz à effet de serre	17		
Bilan environnemental	20		
Sensibilisation du personnel	21		

# Mot de la direction

**Serge Depallens,**  
Directeur général

**Françoise Jaton Gerster,**  
Directrice des services  
transversaux

Le changement climatique n'est plus une hypothèse mais une réalité à laquelle l'ECA est directement confronté. En tant qu'assureur contre l'incendie et les dangers naturels, nous observons une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes: tempêtes, inondations, glissements de terrain et autres. À terme, cette évolution peut influencer lourdement sur la sinistralité, impacter notre équilibre économique et mettre sous pression nos missions de prévention, d'intervention et d'assurance.

Acteur public majeur du canton de Vaud, l'ECA a un rôle à jouer face à ces défis. Il est impératif de ne pas rester spectateur et nous entendons agir avec responsabilité et détermination. Notre responsabilité va bien au-delà de l'assurance: elle s'inscrit dans une vision à long terme, tournée vers la résilience, la solidarité et la durabilité.

C'est pourquoi nous avons fait depuis longtemps déjà de la responsabilité sociale et la durabilité l'une des quatre valeurs fondatrices qui guident nos actions au quotidien. Aujourd'hui, cette valeur prend vie à travers un programme de durabilité ambitieux, structuré et progressif, dont l'objectif est d'intégrer les principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) de manière pérenne dans l'ensemble de nos activités.

Ce programme accorde non seulement une attention



particulière à la réduction de notre impact climatique mais englobe les dimensions sociales, environnementales et de gouvernance.

Aussi, nous avons le plaisir de publier ce premier rapport de durabilité présentant notre programme de durabilité, ainsi que les engagements et les actions déjà entreprises par l'ECA.

Les défis sont grands, mais notre engagement est clair: adapter nos pratiques, anticiper les risques, renforcer la prévention et contribuer activement à une transition juste et durable pour l'ensemble de notre communauté.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

# Résumé du rapport



« La responsabilité sociale et la durabilité » est l'une des quatre valeurs qui régissent les actions de l'Établissement Cantonal d'Assurance du canton de Vaud (ECA) au quotidien et accompagnent la stratégie d'entreprise. Afin de traduire cette valeur en actions, l'ECA a fait de la durabilité l'une de ses priorités et a lancé en 2023 un programme en réalisant notamment son premier bilan de gaz à effet de serre.

Au travers de ce premier rapport de durabilité, l'ECA a souhaité mettre en lumière à la fois les premiers aboutissements de son programme de durabilité et donner un aperçu des actions de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) en place.

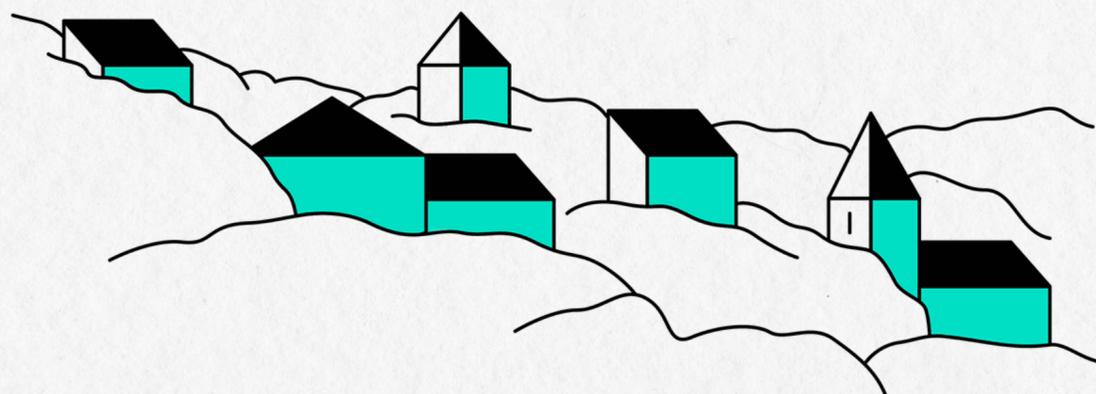
**En 2024, les actions principales suivantes ont été réalisées :**

- La définition et l'adoption de 10 engagements qui fixent les lignes directrices de la politique de RSE de l'ECA ;
- La réalisation du premier bilan de gaz à effet de serre et l'adoption d'objectifs de réduction des émissions carbone ;
- La réalisation d'un bilan environnemental, soit une analyse qualitative des autres impacts que l'organisation peut avoir sur l'environnement, afin de donner une vision globale sur les enjeux environnementaux, non limités à l'enjeu climatique ;
- La sensibilisation et la formation du personnel sur les enjeux de RSE à travers différents événements.

# Résumé du rapport



L'ECA n'a toutefois pas attendu l'avènement d'un programme dédié à la durabilité pour agir sur cette thématique. En effet, un certain nombre d'actions, reliées aux 10 engagements de RSE, ont déjà pu être réalisées dans le passé ou en dehors du cadre du programme durabilité. Le présent rapport en présente un échantillon. L'Établissement a, par exemple, déjà mis en place une politique de mobilité avec des incitations au report modal, des actions en lien avec l'assainissement énergétique de ses bâtiments, de même qu'un alignement des placements en valeurs mobilières sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou encore des mesures promouvant l'égalité salariale et le développement de compétences de ses collaboratrices et collaborateurs.



**L'Établissement vise, pour la période 2025-2026, la réalisation des actions principales suivantes :**

- La définition et la mise en œuvre progressive de son plan d'actions de réduction des gaz à effet de serre;
- La définition d'objectifs et des plans d'actions pour les engagements de RSE prioritaires;
- La mise en place d'une gouvernance et des processus qui permettront le pilotage et le suivi des différents plans d'actions RSE à long terme;
- La poursuite de la sensibilisation et de la formation du personnel ECA sur la thématique de la RSE.

# Objectif et contenu du rapport

Ce premier rapport dédié à la durabilité a pour objectif de présenter l'état d'avancement du programme durabilité de l'Établissement Cantonal d'Assurance du canton de Vaud (ECA), soit la manière dont il s'organise, se structure et s'engage pour l'intégration de la Responsabilité sociétale de l'entreprise dans ses activités et sa gestion pérenne.

6 |



Il donne également un aperçu des actions de durabilité environnementale, sociale et de gouvernance déjà engagées par l'Établissement. En effet, de par la raison d'être de l'ECA et la nature de ses trois missions «Prévenir, Secourir, Assurer» qui intègrent en leur cœur la notion de durabilité, de nombreuses mesures ont déjà été mises en œuvre sans attendre le déploiement d'un programme dédié à cette thématique.

# Temps forts 2024



## Réalisation du 1<sup>er</sup> bilan de gaz à effet de serre

L'ECA a réalisé pour la première fois un état des lieux complet des émissions de gaz à effet de serre de ses activités et de ses réserves financières pour l'année 2023. Le chapitre « Climat et environnement » détaille les résultats de ce premier exercice.



## Organisation du 1<sup>er</sup> « Café durabilité »

Au mois de juin, une cinquantaine de collaboratrices et collaborateurs ont pris part au 1<sup>er</sup> Café durabilité qui portait sur la thématique du bilan de gaz à effet de serre.



## Organisation d'une Fresque du climat

Les membres de la direction, ainsi que l'équipe de projet, ont pris part durant l'été à une Fresque du climat. Cet atelier a permis de mieux appréhender la complexité des enjeux liés aux changements climatiques et ainsi d'engager une action collective efficace.



## Exposition sur les engagements de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

De début octobre à fin novembre, les collaboratrices et collaborateurs ont pu découvrir à travers une visite, libre ou guidée, les 10 engagements de RSE de l'Établissement. Plus de 150 personnes ont pris part aux visites guidées.

Le chapitre « Sensibilisation du personnel » revient plus en détails sur ces différents événements.



# La durabilité à l'ECA



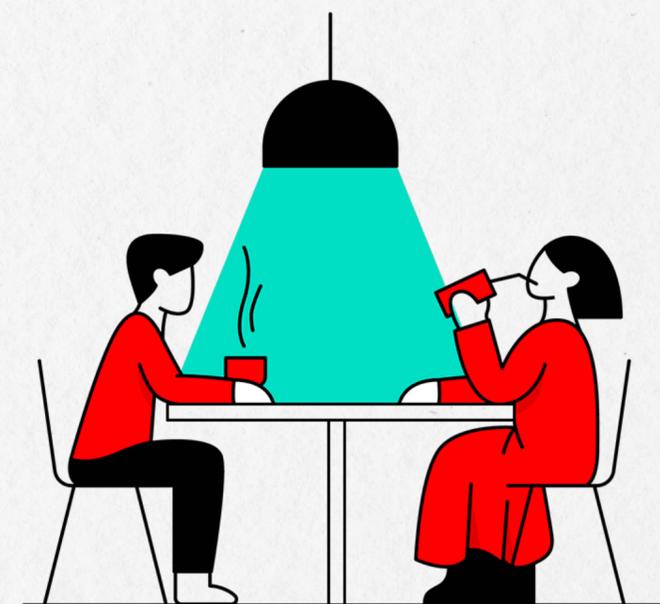


# Valeurs et stratégie d'entreprise

L'ECA est impacté en première ligne par les effets du changement climatique. En effet, l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers assurés par l'Établissement contre l'incendie et les dangers naturels sont directement exposés à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité d'événements météorologiques extrêmes tels que les tempêtes et les inondations. Cette évolution de contexte affecte la sinistralité et les charges associées, mettant la performance de ses trois missions à rude épreuve. C'est pourquoi il est essentiel d'anticiper au mieux ces risques et leurs effets, et de renforcer les mesures de prévention.

Ainsi, l'intégration des enjeux climatiques dans les activités de l'ECA permet non seulement de renforcer sa résilience économique, mais aussi de mieux protéger ses assurés dans un contexte en transformation. Il est toutefois aussi nécessaire d'agir sur les autres dimensions de la durabilité – sociale, environnementale et gouvernance – qui sont intrinsèquement liées aux enjeux climatiques. Ces différents piliers ne peuvent être envisagés isolément et requièrent une approche globale, cohérente et structurée pour assurer une transition juste et durable.

En conséquence, l'Établissement a fait de « La responsabilité sociale et la durabilité » l'une de ses 4 valeurs qui régissent ses actions au quotidien et accompagnent la stratégie d'entreprise. Cette valeur se concrétise à travers un programme durabilité dont le but principal est d'intégrer la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) de manière pérenne dans ses activités avec, dans un premier temps, une attention particulière portée sur l'amélioration de son impact climatique étant donné la nature de ses missions et son exposition à ces risques.





# Programme durabilité

## Historique

En amont du déploiement du programme durabilité, l'ECA a réalisé des études avec différentes sociétés de conseil entre 2021 et 2023 sur les mesures environnementales pouvant être entreprises dans le cadre de l'arrivée des collaboratrices et collaborateurs dans le bâtiment de son nouveau siège et du nouveau restaurant d'entreprise. Ces analyses ont permis d'avoir une première vision des forces et des faiblesses quant à la durabilité environnementale du siège et d'orienter certains choix lors de la mise en exploitation, tout en proposant une base de réflexion pour des plans d'actions à venir.

## Structure et gouvernance du programme

### Structure

Le programme durabilité a officiellement débuté en 2023 avec la réalisation d'un premier bilan de gaz à effet de serre. En parallèle de cette analyse, des lignes directrices de la politique de RSE ont été établies et des actions de sensibilisation et de communication auprès du personnel de l'entreprise ont été menées dans le but d'établir une base de connaissance commune sur la thématique de la durabilité. Ces mesures sont détaillées dans le chapitre suivant.



*« Le soutien et l'implication de la direction sont déterminants dans le déploiement du programme durabilité. »*

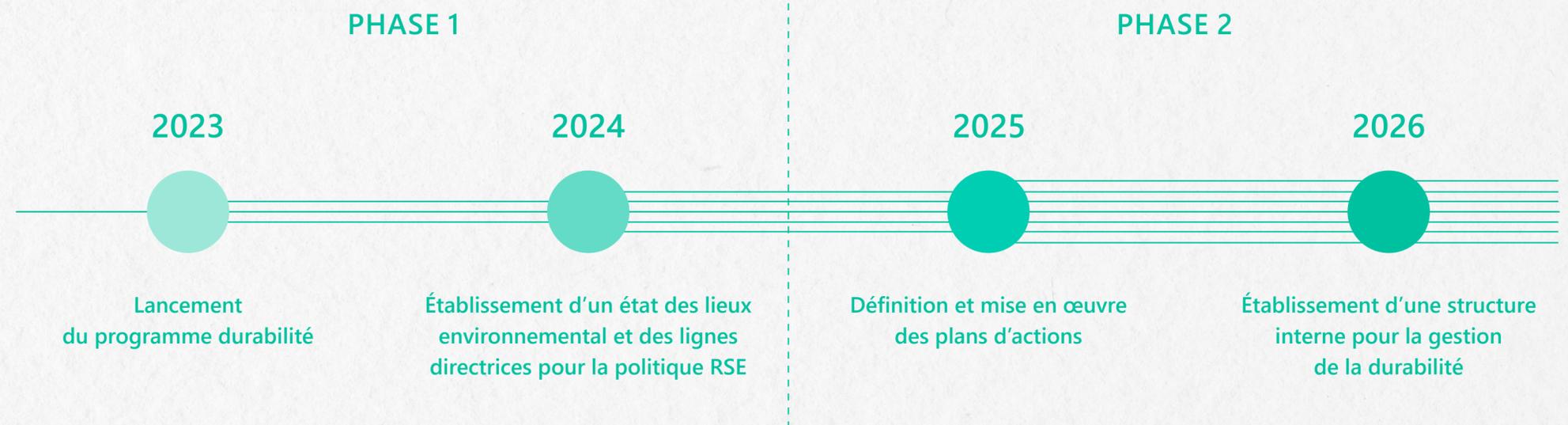
**Margaux et Jérôme,**  
responsables du programme durabilité



# Programme durabilité

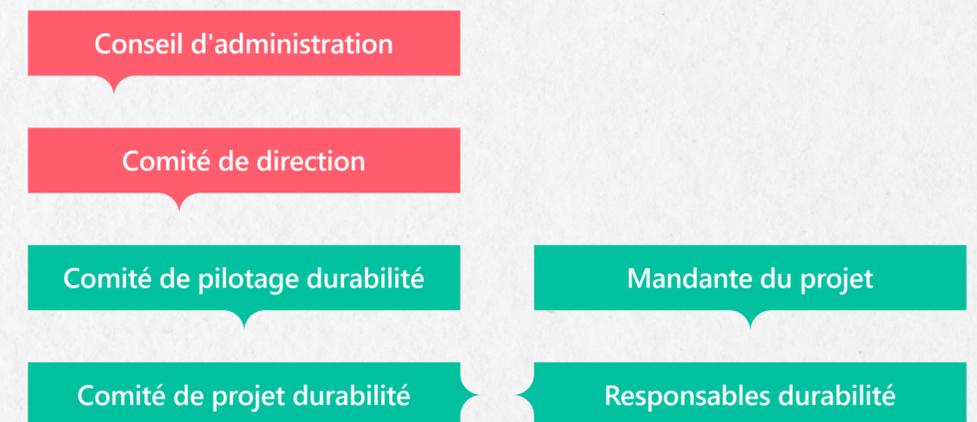
Les prochains objectifs principaux du programme sont de définir et de mettre en œuvre un plan de réduction des émissions, et d'établir des objectifs RSE accompagnés d'un plan d'actions. La poursuite

de ces objectifs s'accompagne de la mise en place d'une gouvernance et de processus pour la gestion de ces plans d'actions.



## Gouvernance

Pour assurer la mise en œuvre du programme, une gouvernance de gestion de projet a été mise en place dès 2023. Les différents organes ci-contre, composés de représentantes et représentants des divisions, se rencontrent de manière régulière afin d'avancer de façon coordonnée et transparente sur ce programme à impact transversal. La mandante du projet fait partie du comité de direction et les deux responsables du programme durabilité représentent un poste à plein temps.





# Les réalisations





# Politique de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

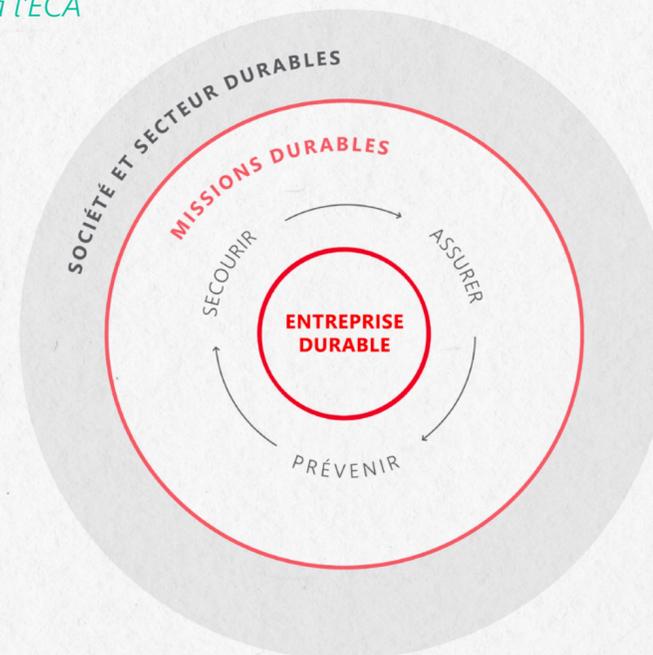
Dans l'optique de mettre en place une démarche holistique de durabilité, l'ECA s'est donné trois grandes ambitions pour sa politique RSE:

→ **Entreprise durable:** l'ECA s'engage à intégrer une politique RSE dans son fonctionnement en tant qu'entreprise.

→ **Missions durables:** l'ECA s'engage à adapter sa manière d'accomplir ses trois missions clés aux enjeux du développement durable.

→ **Société et secteur durables:** en tant qu'acteur économique vaudois clé, l'ECA s'engage à encourager une dynamique favorisant l'intégration de la durabilité au sein de son secteur d'activité et de la société.

*La politique de RSE à l'ECA  
3 ambitions*

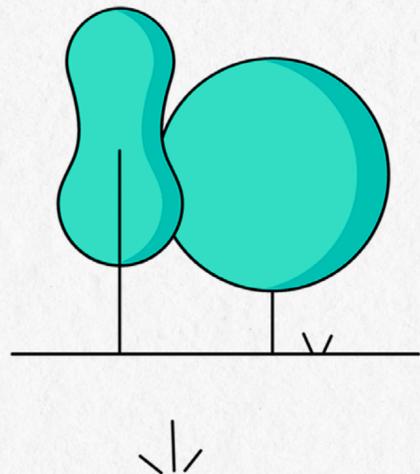


Ces trois grandes ambitions d'entreprise se déclinent en dix engagements concrets de RSE. Ces derniers ont été validés par le comité de direction et le conseil d'administration et constituent le point de départ de la politique de durabilité de l'ECA. Ces engagements ont été déterminés sur la base d'interviews internes avec des représentantes et des représentants des différentes divisions et services. Le comité de projet s'est également appuyé sur les questions centrales de durabilité de la norme ISO 26000 et des 17 «Objectifs de Développement Durable» (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Les prochaines étapes consistent à préciser le contenu de ces engagements et renforcer la démarche d'identification des enjeux pertinents à travers une analyse de double matérialité d'ici à fin 2025, ainsi que d'établir des objectifs et des plans d'actions pour chacun des engagements. L'analyse de double matérialité consiste à identifier les enjeux de durabilité prioritaires pour l'entreprise et ses parties prenantes. Les résultats seront partagés dans le prochain rapport durabilité.



# Politique de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)



Les engagements de RSE de l'ECA sont les suivants :

→ **Intégrer les enjeux de durabilité à la gouvernance** : nous intégrons la RSE dans le système de gouvernance et dans notre vision stratégique.



→ **Réduire l'impact climatique et environnemental** : nous œuvrons pour la neutralité de notre empreinte carbone d'ici 2050, et nous agissons pour l'amélioration de notre bilan environnemental. Cet engagement tient compte des impacts environnementaux dus à la mobilité et à nos déchets et de l'impact de nos activités sur la biodiversité.



→ **Assurer la transition énergétique et écologique de nos bâtiments** : nous améliorons la qualité environnementale de nos bâtiments d'exploitation et de rendement.



→ **Appliquer une politique de placements financiers responsable** : nous choisissons des placements financiers à la fois rentables et responsables.



→ **Privilégier des fournisseurs responsables** : nous privilégions les fournisseurs éthiques et durables pour nos achats, et nous les encourageons à poursuivre une démarche RSE.





# Politique de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

→ **Garantir le bien-être, l'équité et l'inclusion au travail:** nous créons un environnement de travail inclusif et équitable, permettant l'épanouissement et le développement du plein potentiel de chacun.



→ **Anticiper les effets humains liés aux nouvelles technologies:** nous adoptons les nouvelles technologies tout en prenant en compte les impacts sociaux et économiques de ces innovations.



→ **Garantir une gestion responsable des données:** nous assurons la sécurité et la traçabilité des données, tout en garantissant la transparence des conditions d'accès à ces données et à nos applications.



→ **Innover vers des prestations durables:** nous intégrons la durabilité dans les produits et les services offerts à nos clients.



→ **S'engager publiquement pour la durabilité:** nous promovons la RSE à travers des actions publiques locales soutenant la santé économique, sociale et environnementale de la région.





# Climat et environnement

## Bilan de gaz à effet de serre

L'Établissement a réalisé pour la première fois son bilan de gaz à effet de serre pour l'année 2023. Il a été effectué en collaboration avec un cabinet de conseil externe en suivant les directives du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol). Cette première analyse a nécessité un grand travail de collection des données à l'interne.

La réalisation du bilan de gaz à effet de serre – ou bilan carbone – permet d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise et de fixer des priorités d'action. **Le bilan carbone de l'ECA comptabilise les émissions de ses activités et de ses réserves financières**, composées elles-mêmes des placements en valeurs mobilières et immobilières (bâtiments de rendement).

Les résultats ci-après sont exprimés en équivalents dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>-éq.). Il s'agit d'une unité de mesure visant à uniformiser l'effet climatique des différents gaz à effet de serre.



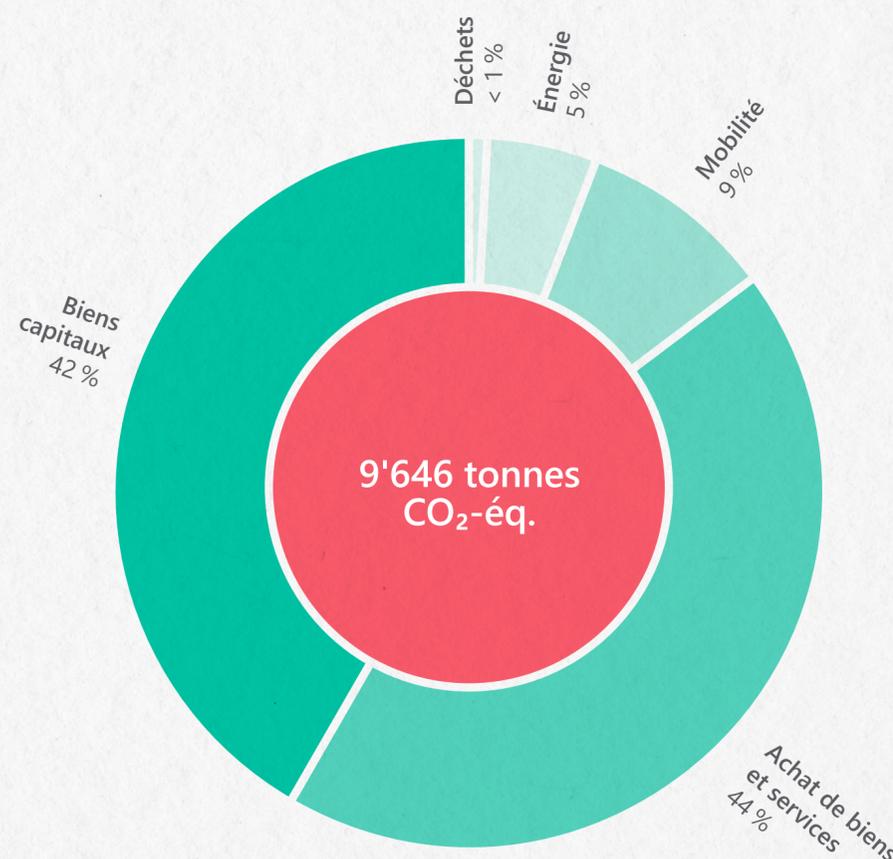
# Climat et environnement

## Les résultats du bilan carbone 2023

Les activités de l'ECA et les consommations liées aux bâtiments de rendement représentent près de 14'596 tonnes de CO<sub>2</sub>-éq. Ces émissions étant sous le contrôle direct de l'Établissement, il a la possibilité d'agir rapidement sur celles-ci. Les émissions liées aux placements en valeurs immobilières (4'950 tonnes de CO<sub>2</sub>-éq.) sont principalement dues

au chauffage des bâtiments. Un plan d'actions de décarbonation spécifique est déjà piloté par le service concerné (cf. chapitre « Les réalisations »).

Quant à la répartition des émissions liées aux activités de l'ECA (9'646 tonnes de CO<sub>2</sub>-éq.), elle est détaillée ci-dessous. On peut observer que les achats constituent la majorité de l'empreinte carbone.



### Énergie des bâtiments d'exploitation: 5 %

80 % part des émissions liées à la consommation d'électricité (calcul basé sur le mix électrique suisse)  
20 % part des émissions liées aux besoins en chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire)

### Mobilité: 9 %

85 % part des émissions liées aux déplacements pendulaires (données issues du sondage mobilité 2024)  
→ 91 % liées aux voitures, pour 71 % des km parcourus  
→ 2 % liées aux transports publics, pour 19 % des km parcourus

### Achats de biens et services: 44 %

58 % part des émissions liées aux achats courants pour les activités du service défense incendie et secours: équipements personnels et matériel, participations diverses, etc.  
30 % part des émissions liées aux autres catégories d'achats importantes: services et conseils, bureau et papier, services informatiques

### Biens capitaux: 42 %

91 % part des émissions liées aux investissements effectifs (équipements, mobilier, véhicules, immeubles d'exploitation, logiciels, ...)

Les résultats d'un bilan carbone peuvent varier en fonction des ajustements ou précisions apportés à la méthode de calcul. Ainsi, les données de 2023 ont été légèrement revues afin d'être alignées avec la version actualisée de la méthode de 2024.



# Climat et environnement

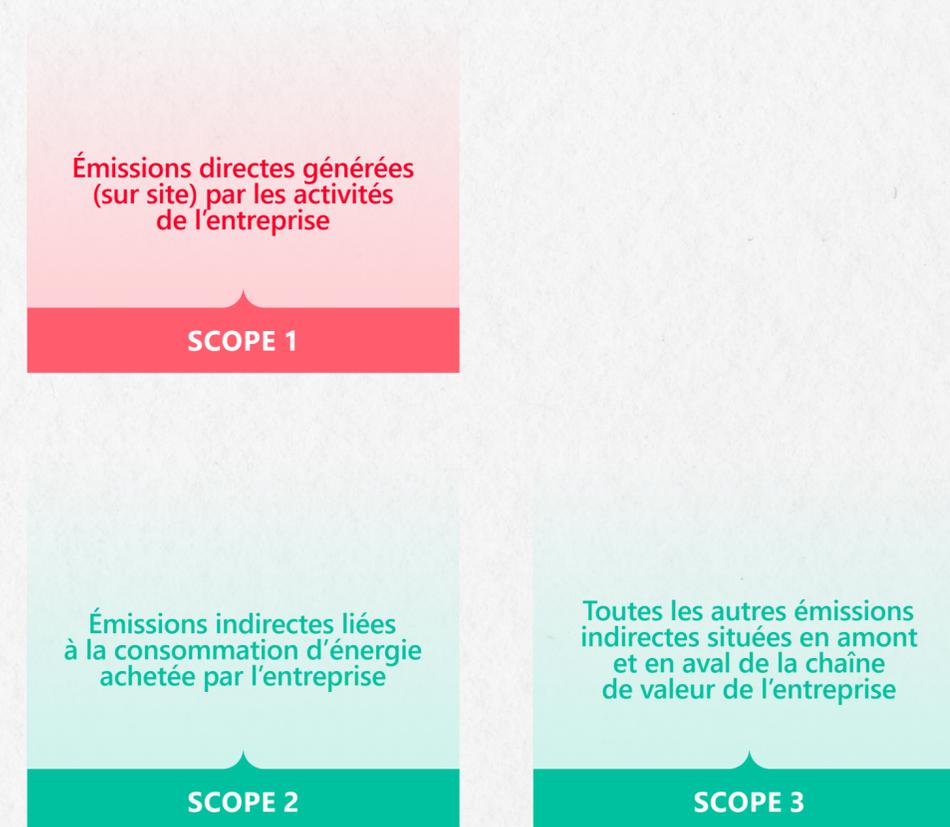
Enfin, l'empreinte des placements en valeurs mobilières (placements sur les marchés financiers) est estimée à 717'165 tonnes de CO<sub>2</sub>-éq. en 2023. Cette estimation se base sur un facteur d'émission moyen qui ne permet pas d'avoir un résultat spécifique au portefeuille de l'ECA. Il donne néanmoins la possibilité d'obtenir un ordre de grandeur. L'évolution des émissions des placements en valeurs mobilières ne dépend pas seulement des choix de

placements de l'Établissement mais principalement de l'engagement en matière de durabilité des entreprises dans lesquelles il investit. Une politique d'investissement responsable est pilotée par le service concerné pour agir sur ces deux points (plus d'informations au chapitre « Les réalisations »). Des analyses spécifiques au portefeuille de l'ECA sont actuellement en cours pour affiner le calcul de cette empreinte et mieux suivre sa trajectoire.

Sur la base des résultats du bilan carbone 2023 et de la législation en vigueur – objectif zéro émission nette 2050 inscrit dans la Loi fédérale sur le climat et l'innovation et dans la Constitution vaudoise – le comité de direction a fixé les objectifs de réduction suivants:

→ **Atteinte de la neutralité carbone d'ici 2040 pour les émissions des scopes 1 et 2**, soit la consommation d'énergie des sites d'exploitation et de la mobilité professionnelle.

→ **Atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 pour les émissions de notre scope 3**, soit les achats, la mobilité pendulaire et les placements en valeurs mobilières et immobilières.





# Climat et environnement

## Bilan environnemental

L'objectif de neutralité carbone d'ici 2040 pour les émissions des scopes 1 et 2 se base sur celui de l'Administration cantonale vaudoise de réduction des émissions. En effet, celle-ci s'est fixé un objectif plus ambitieux pour ses activités, sur la base d'un principe d'exemplarité. En tant qu'entité autonome de droit public, sur mandat du canton de Vaud, l'ECA a souhaité s'aligner à cet objectif.

Une fois les objectifs définis, l'Établissement a pu lancer, fin 2024, les premières réflexions sur un plan d'actions de réduction de ses émissions en incluant les différentes divisions et services. La finalisation de la définition du plan d'actions et sa mise en œuvre sont prévues pour le courant de l'année 2025.

En complément du bilan carbone, un bilan environnemental a été réalisé avec un cabinet de conseil externe, soit une analyse qualitative des autres impacts que l'organisation peut avoir sur l'environnement. En effet, les activités d'une entreprise peuvent aussi être responsables de rejets d'autres polluants que les gaz à effet de serre ayant un impact négatif aussi bien sur les écosystèmes naturels que sur la santé humaine. Cette étude complémentaire a non seulement confirmé des enjeux déjà identifiés, mais elle a également offert une vue d'ensemble des problématiques environnementales, permettant ainsi à l'Établissement de prendre des décisions éclairées.

Parmi les enjeux pertinents identifiés peuvent être cités la dépollution et la reconstruction post-sinistre, ou encore la gestion de l'eau et l'utilisation d'additifs dans les moyens de lutte contre les incendies. Ces résultats alimentent le plan d'actions pour la réduction des gaz à effet de serre, mais aussi ceux liés aux autres engagements de RSE. Ils nourrissent également la démarche d'analyse de double matérialité qui sera effectuée en 2025.

*« La réalisation du premier bilan carbone nous a permis d'identifier les sources d'émissions principales de l'ECA et ainsi de mobiliser les équipes concernées pour travailler sur un plan d'actions pertinent et efficace. »*

**Éric**, responsable gouvernance et partenariat métiers IT, division des technologies et de l'information





Sensibilisation  
du personnel

# Climat et environnement

Une politique de RSE ne pouvant produire d'impacts concrets que si elle est portée collectivement et à tous les niveaux de l'organisation, il est essentiel de former et sensibiliser l'ensemble du personnel sur les enjeux de durabilité dès le départ. Ce type de mesure permet de favoriser l'adhésion et l'engagement des équipes dans la démarche, tout en encourageant l'émergence de comportements responsables au quotidien.

Ainsi, l'ECA a mené plusieurs actions de sensibilisation à l'interne. Un premier atelier de la **Fresque du Climat** a été mené auprès des membres de la direction, ainsi que des collaborateurs du programme durabilité. Au vu du retour positif, cet atelier sera déployé auprès de tous les collaborateurs dès 2025.

Des **Cafés durabilité** visant à informer le personnel sur des thématiques liées à la RSE à travers une courte présentation d'une personne spécialisée ont été organisés. Une cinquantaine de personnes ont pris part à la première édition qui portait sur le bilan de gaz à effet de serre.

Pendant deux mois, près de 150 personnes (personnel et visiteurs) ont pu découvrir **les engagements RSE à travers une exposition dédiée** au siège. Des visites guidées ont été organisées afin d'apporter des explications et de permettre des échanges avec les groupes. Pour la création de cet événement, des

critères de durabilité ont été mis en place, comme l'emploi de carton recyclé et certifié comme support d'exposition, ou la réutilisation de ce carton à des fins artistiques.

Finalement, des **modules de formation en e-learning** sur la durabilité ont été régulièrement proposés aux collaborateurs et différents points de contact ont été créés pour favoriser les échanges à l'interne (page intranet, email du projet).

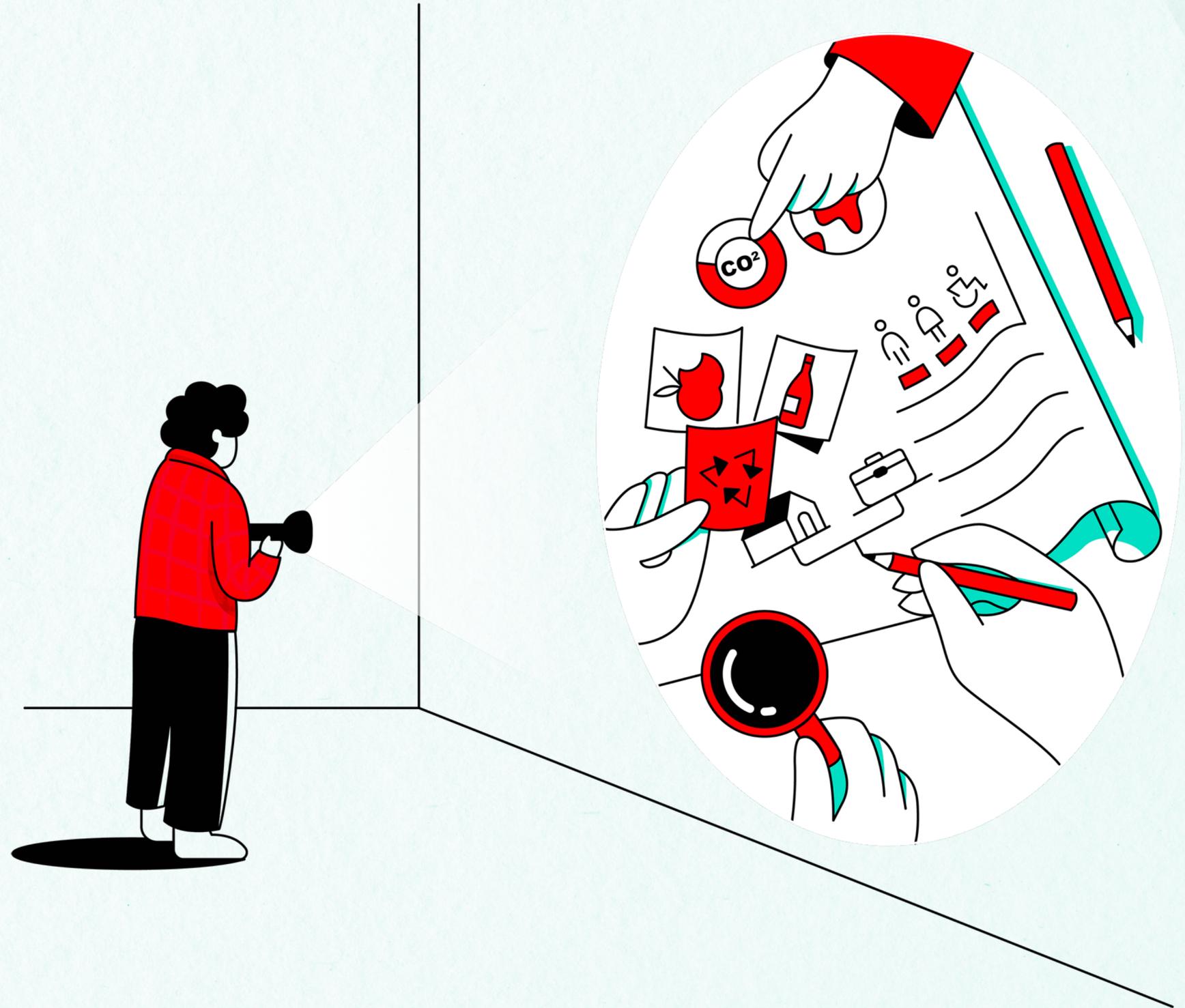
*« Dans le cadre de la réalisation de l'exposition sur les engagements RSE de l'ECA, nous avons pu expérimenter de nouvelles façons de travailler, notamment en intégrant des critères de durabilité dans les choix des supports et du prestataire externe. »*

**Béatrice**, coordinatrice de projets communication, division des services transversaux





# Un engagement ancré





Bien avant le lancement officiel du programme dédié, l'ECA était déjà engagé pour la durabilité. Voici un aperçu non exhaustif des initiatives et des actions de durabilité déjà mises en place en lien avec les dix engagements de RSE.

→ **Intégrer les enjeux de durabilité à la gouvernance**

**La responsabilité sociale et la durabilité dans nos valeurs d'entreprise:** en 2024, l'ECA a défini sa plateforme de marque, soit un ensemble d'actes et de valeurs qu'il doit mettre en œuvre avec ses collaboratrices et collaborateurs, ses partenaires et ses assurés. Les valeurs de marque guident chaque décision de l'Établissement, régissent les actions du quotidien et sont porteuses de sens. La responsabilité sociale et la durabilité font partie des 4 valeurs choisies par l'entreprise. Cette valeur est incontournable car elle réside dans l'essence même des trois missions de l'ECA «Prévenir, Secourir, Assurer» et l'avenir à long terme de l'Établissement dépend de sa capacité à traduire cette valeur en engagements et en actions.



- Responsabilité sociale et durabilité
- Solidarité
- Expertise
- Ouverture d'esprit



« Le parking vélo abrité et équipé de boîtiers de recharge de batterie sécurisés, ainsi que les vestiaires mis à disposition du personnel de l'ECA facilitent mes déplacements pendulaires à vélo électrique. »

**Guillaume**, contrôleur de gestion, division financière



## → Réduire l'impact climatique et environnemental

**Politique de mobilité au siège:** l'Établissement a mis en place un concept de mobilité dès son arrivée dans ses nouveaux bureaux à l'avenue du Grey 111. Il se décline en trois axes d'actions:

1. Gestion du stationnement: mise en place d'une plateforme de gestion de la mobilité pour le siège. Cette plateforme permet de gérer les accès au parking payant du siège, dont le nombre de places est limité, selon différents critères. Les attributions annuelles (accès réguliers) sont limitées au nombre de jours travaillés moins un jour pour partager la participation au changement des habitudes de transport.



2. Gestion des déplacements professionnels: l'Établissement encourage ses collaboratrices et collaborateurs à emprunter les transports publics et met également à disposition une flotte de 8 véhicules électriques réservables via la même plateforme que pour la gestion du stationnement.

3. Mesures d'encouragement au changement modal: plusieurs initiatives ont été mises en place pour encourager le personnel à adopter une mobilité moins impactante, telles que la mise à disposition de vélos et de voitures électriques (uniquement pour les déplacements professionnels), et de bornes de recharge pour les véhicules privés. L'ECA a également mis en place le versement d'une prime mobilité par jour travaillé sans accès au parking du siège et participe au financement d'un abonnement en transport public à l'essai. En 2024, le personnel a pu à nouveau prendre part au challenge «bike to work». Finalement, un partenariat avec un magasin de vélos et des cours pour apprendre le «vélo en ville» ont été mis en place.





**Système énergétique du nouveau siège :** le nouveau bâtiment de l'ECA a été conçu de manière à intégrer des critères de durabilité environnementale. Il possède notamment une surface de 750 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques pour l'approvisionnement en électricité du bâtiment pour une capacité installée de 147 kW; le chauffage est assuré en majorité par des pompes à chaleur (sondes géothermiques) et la récupération de chaleur du datacenter sur site.

→ **Assurer la transition énergétique et écologique de nos bâtiments**

**Plan d'assainissement des bâtiments de rente de l'ECA :** dans le cadre de ses objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour son parc immobilier locatif, l'ECA a prévu un premier cycle de rénovations de 24 millions de francs suisses d'ici 2030, portant sur 35 bâtiments prioritaires. Ce programme d'assainissement vise à la fois à optimiser la performance de l'enveloppe et l'efficacité énergétique des immeubles, tout en favorisant au maximum l'utilisation d'énergies renouvelables. Il comprend également des travaux hors cadre strictement énergétiques, destinés par exemple à mettre les installations en conformité avec les normes de prévention des chutes et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Dans la mesure du possible, les réflexions intègrent aussi l'amélioration du confort

des locataires, le renforcement de la biodiversité et le développement d'une mobilité durable (par exemple mise à disposition de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les parkings et création d'espaces dédiés aux vélos).





## → Appliquer une politique de placements financiers responsable

**Partenariat avec Ethos:** l'Établissement collabore avec Ethos Services depuis 2006 et fait partie de sa fondation depuis 2020. La fondation a pour mission d'aider ses membres à investir de manière durable et responsable, en tenant compte des critères ESG. Ce partenariat permet notamment à l'ECA de participer à des programmes de dialogue actionnarial et de s'informer en termes d'investissements responsables et durables grâce aux nombreuses possibilités de formation et conférences.

**Analyses ESG:** chaque année depuis 2020, une analyse selon les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) est réalisée par une société externe sur les actions et les obligations en portefeuille de l'ECA. Elle permet notamment d'évaluer l'exposition aux enjeux du développement durable et sa conformité avec ses propres principes de gestion ESG, lui permettant ainsi de recenser des points d'amélioration.

**Principes d'investissements responsables:** fin 2023, le conseil d'administration de l'ECA a établi une charte décrivant les principes d'investissements responsables pour ses placements mobiliers et immobiliers. Son objectif est d'assurer le déploiement de la politique d'investissement en conformité avec le devoir fiduciaire, tout en prenant en compte les enjeux ESG.

La mise en application se concrétise en quatre axes :

1. Intégration de critères ESG dans les décisions d'investissements;
2. Développement de «l'impact investing» ou des investissements qui visent à générer un impact environnemental et/ou social positif direct;
3. Exclusions sectorielles et normatives en vue d'éviter les incohérences majeures par rapport aux valeurs de l'ECA;
4. Exercice des droits de vote et d'engagement.



[Lien vers la charte complète](#)



### → Privilégier des fournisseurs responsables

**Politique de proximité de transport des déchets des assainisseurs post-sinistres:** depuis 2023, l'ECA a mis en place une politique visant à limiter les distances de transport des déchets collectés dans le cadre d'un sinistre. Les prestataires mandatés sont ainsi tenus de livrer ces déchets dans les centres de traitement les plus proches du lieu de sinistre.

**Partenariat avec des fournisseurs privilégiant l'insertion et la réinsertion professionnelle:** l'ECA collabore avec la fondation Polyval sur plusieurs mandats depuis 2007, comme par exemple:

- Nettoyage et conditionnement d'équipement de protection individuel des sapeurs-pompiers et d'autres équipements;
- Gestion du stock et de la mise à disposition des tenues du personnel interne et du matériel publicitaire;
- Fabrication de divers supports de formation et contenants.

*« Nous rencontrons chaque année les partenaires assainisseurs pour leur rappeler leurs obligations en termes de durabilité, mais aussi pour veiller à ce que l'ensemble des exigences sociales et légales soient toujours respectées. »*

**Bruno**, responsable inspectorat sinistres, division assurance



*« Au centre technique et logistique de l'ECA, nous travaillons depuis 2016 avec Polyval, notamment pour le nettoyage des casques et bottes des sapeurs-pompiers, ainsi que la fabrication et création d'objets pour les sapeurs-pompiers. Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à notre échelle à la réinsertion professionnelle sur notre canton. »*

**Vincent**, collaborateur technique et logistique SDIS, division défense incendie et secours



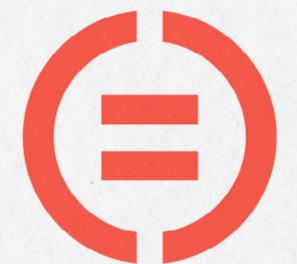


**Exigences de durabilité à l'égard de notre restaurateur:** dans le cadre du choix d'un restaurateur pour le nouveau siège ECA en 2019, plusieurs critères de durabilité ont été intégrés à l'appel d'offres public. Les soumissionnaires devaient, par exemple, répondre à une évaluation portant sur leur contribution à l'augmentation de la consommation de produits locaux et de saison. Ils devaient aussi se conformer à un cahier des charges intégrant des exigences en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des produits plastiques.

Par ailleurs, les achats du restaurateur actuel font l'objet d'un audit annuel détaillé, réalisé par une entreprise spécialisée dans la durabilité des produits alimentaires et le développement d'indicateurs environnementaux. À l'issue de cet audit, des propositions d'amélioration sont formulées chaque année par notre partenaire.

→ **Garantir le bien-être, l'équité et l'inclusion au travail**

**Certification Equal Salary:** l'ECA est au bénéfice du label Equal Salary depuis 2011. Cette certification a pour objectif de promouvoir l'égalité salariale et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



**EQUAL-SALARY  
CERTIFIÉE**



« Notre engagement en matière de responsabilité sociale a notamment été reconnu en 2022 par l'obtention du Prix de l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. »

**Aline et Delphine**, responsables ressources humaines, division des services transversaux



**Actions Sport et Santé:** chaque année, l'Établissement met en œuvre un certain nombre d'actions visant à promouvoir le bien-être mental et physique de son personnel. Il propose notamment des activités sportives, comme par exemple des sorties hebdomadaires de course à pied, une sortie annuelle de ski ou encore un accès au fitness à proximité à des tarifs préférentiels. Il offre également au restaurant du siège des repas équilibrés à des prix attractifs. Sur la thématique de la santé mentale, l'ECA a mené et mène encore des actions de sensibilisation auprès du personnel et des managers afin de les alerter aux risques de burn-out.

**Promotion de la formation continue:** l'ECA encourage le développement personnel et professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs par le suivi de diverses formations. En 2024, ce sont près de 900 jours de formation qui ont été suivis par le personnel de l'ECA.



**Gestion collective de la performance:** depuis 2022, l'ECA invite chaque semestre les managers et leurs équipes à fixer et atteindre ensemble des objectifs collectifs alignés avec la stratégie globale de l'entreprise. Cette initiative vise notamment à encourager l'autonomie des employés, à renforcer l'intelligence collective, ainsi qu'à promouvoir une posture managériale axée sur la responsabilisation et l'accompagnement.

**Baromètre du climat social au travail:** depuis 2022, l'Établissement réalise annuellement une étude indépendante qui vise à évaluer le climat social en vue d'identifier des pistes d'amélioration continue. En 2024, cette dernière a abouti à la mise en œuvre d'actions visant à améliorer la communication interne.





### → Anticiper les effets humains liés aux nouvelles technologies

**Drones:** l'utilisation de drones par les sapeurs-pompiers depuis 2020, afin de limiter l'exposition humaine dans des zones dangereuses et de collecter des données, permet une meilleure analyse de la situation.

**Réalité virtuelle:** pour la formation des sapeurs-pompiers, des exercices sont réalisés à l'aide de casques de réalité virtuelle pour une mise en situation au plus proche du réel et sans danger. À titre d'exemple, la réalité virtuelle est utilisée dans le cursus de formation des sous-officiers et officiers afin de permettre des mises en situation et une réflexion au plus proche de la réalité. Cette approche permet au participant d'apprécier une situation réaliste et de percevoir les conséquences de ses décisions/non-décisions dans un environnement maîtrisé et sécurisé.

### → Garantir une gestion responsable des données

**Sensibilisation du personnel aux cyber-risques:** des vidéos et des formations en ligne sont proposées sur cette thématique. Des tests sont aussi effectués régulièrement afin de sensibiliser les employés aux cyber-risques.

### → Innover vers des prestations durables

**Fonds d'encouragement éléments naturels:** depuis 2020, un accompagnement a été mis en place pour les propriétaires dont les bâtiments sont assurés auprès de l'ECA. Celui-ci comprend une participation financière, ainsi que des mesures de protection des bâtiments contre les éléments naturels. Ce Fonds accompagne la protection des bâtiments face aux effets des changements climatiques.



**Gestion intégrée des risques feux de forêt:** conscient de l'évolution des événements climatiques induisant des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus intenses et de leur impact sur les forêts, l'ECA a mis en place en 2024, en collaboration avec le Canton, un concept cantonal de gestion des feux de forêt pour assurer la sécurité des bâtiments à proximité. L'ECA dispose désormais d'une base légale lui permettant d'agir au niveau de l'organisation de la lutte contre les feux de forêt, ainsi que la formation des pompiers et la gestion du matériel spécialisé.

#### → S'engager publiquement pour la durabilité

L'ECA apporte son soutien à diverses entités et événements régionaux et participe à plusieurs groupes de réflexion. Dans le cadre de partenariats culturels et sportifs, l'ECA apportera notamment son soutien à la **Fête fédérale de gymnastique** en 2025.

Parmi les partenariats associatifs récents, on peut citer celui avec la **Croix-Rouge vaudoise** qui vise à mettre à disposition des locaux dans les agences pour les activités de l'association ou encore celui avec la **Fondation suisse pour le climat**, qui vise à restituer la taxe annuelle sur le CO<sub>2</sub> à la fondation. En 2024, la Fondation a pu octroyer 2,2 millions de francs suisses à 16 projets d'innovation pour le climat.

Un autre partenariat clé de l'ECA est celui établi avec **l'Expertise Center for Climate Extremes (ECCE) de l'Université de Lausanne**. L'objectif principal du partenariat établi en 2024 avec l'ECCE est de s'appuyer sur la recherche scientifique pour mieux prédire l'évolution de différents aléas liés aux éléments naturels. Avec de meilleures prédictions, l'Établissement peut développer des prestations de prévention adaptées et mieux ciblées, ainsi qu'anticiper les impacts financiers potentiels.

Enfin, l'Établissement prend part à deux groupes d'échanges sur la durabilité: la **Coordination des organismes prestataires et partenaires (CoPP)** porté par le canton de Vaud, et le groupe durabilité de l'**Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)**.





# Perspectives 2025/2026





La première phase du programme durabilité aura permis à la fois d'établir un état des lieux environnemental, de structurer la démarche RSE, d'identifier et de valoriser certaines actions de durabilité déjà appliquées dans les différents services, et finalement de fédérer le personnel autour des enjeux de durabilité, et notamment de l'enjeu climatique dont l'intégration dans les missions et les activités de l'ECA est non seulement cruciale mais nécessaire.

Ces différentes réalisations ont permis de constituer des bases solides sur la RSE, permettant à l'ECA d'agir de manière adéquate sur les différents enjeux identifiés. Ainsi, la prochaine phase du programme va se concentrer sur la définition et la mise en œuvre de plans d'actions visant à atteindre les objectifs de RSE et de réduction des émissions carbone fixés. L'implication du personnel représentant la clé de voûte du succès de cette phase, la formation et la sensibilisation de ces derniers va se poursuivre, afin de les accompagner dans cette évolution d'entreprise majeure. Finalement, l'Établissement vise la mise en place d'une gouvernance et de processus pour assurer le pilotage et le suivi des différents plans d'actions à long terme.

Conscient des enjeux de durabilité présents et futurs, ainsi que de l'impact croissant du changement climatique sur ses activités, l'ECA entend poursuivre son action avec détermination, aux côtés de ses collaborateurs et de ses partenaires, afin d'assurer la continuité et la performance de ses trois missions « Prévenir, Secourir, Assurer » dans un contexte en profonde transformation.

# À propos du rapport

## Sites de l'ECA compris dans le bilan carbone 2023:

- Le siège à Lausanne
- L'agence d'Aigle
- L'agence d'Echallens
- L'agence de La Vallée
- L'agence de Lavaux
- L'agence de Morges
- L'agence de Nyon
- L'agence de Payerne
- L'agence du Pays-d'Enhaut
- L'agence de Vevey
- L'agence d'Yverdon-les-Bains
- Le Centre technique et logistique
- Le Centre de formation RAMA
- Le Datacenter d'Echallens
- Le local feu à Belmont-sur-Lausanne
- Les 74 bâtiments de rendement sous gestion de l'ECA

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce rapport.

Les sociétés suivantes nous ont soutenus dans notre démarche de durabilité: Quantis, aXesslab, Beelong, eqlosion, mobilidée et Conser.

Accès au rapport annuel de l'ECA:

<https://ra24.eca-vaud.ch/>

Date de publication du rapport durabilité: été 2025

Conception et rédaction du rapport durabilité: ECA

Réalisation graphique: Olivier Weber – oliwe.ch

Illustrations: Amélie Touchet

Photographies: ECA / Shutterstock (page 7)

Contact pour toute question sur le rapport: [durabilite@eca-vaud.ch](mailto:durabilite@eca-vaud.ch)